



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2025

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **2 juin**, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-VINCENT-DES-LANDES**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain RABU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal mardi 27 mai 2025

Présents :

- | | | | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
| ● ¹ M. Alain RABU | <input checked="" type="checkbox"/> | ● ⁸ Mme Martine DENIEUL | <input checked="" type="checkbox"/> | ● ¹⁵ M. Anthony SIEBENHUNER | <input checked="" type="checkbox"/> |
| ● ² Mme Patricia FREOUR | <input type="checkbox"/> | ● ⁹ M. Bertrand RIOCHET | <input checked="" type="checkbox"/> | ● ¹⁶ M. Julien KOZAL | <input type="checkbox"/> |
| ● ³ M. Anthony DEVALET | <input checked="" type="checkbox"/> | ● ¹⁰ Mme Isabelle BOUCHET | <input type="checkbox"/> | ● ¹⁷ Mme Prisca CHARPANTIER | <input checked="" type="checkbox"/> |
| ● ⁴ Mme Marie-Anne LAILLET | <input checked="" type="checkbox"/> | ● ¹¹ Mme Karine CAVE-LEROUX | <input checked="" type="checkbox"/> | ● ¹⁸ M. David DENIEUL | <input checked="" type="checkbox"/> |
| ● ⁵ M. Stéphane ARAGON | <input checked="" type="checkbox"/> | ● ¹² M. Denis MAUSSION | <input checked="" type="checkbox"/> | ● ¹⁹ Mme Maryline LEMESLE | <input type="checkbox"/> |
| ● ⁶ Mme Ginette RAYNARD | <input checked="" type="checkbox"/> | ● ¹³ M. Gérald LEFEUVRE | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| ● ⁷ M. Philippe CADOREL | <input type="checkbox"/> | ● ¹⁴ Mme Isabelle ROUE | <input type="checkbox"/> | | |

Secrétaire de séance : Mme Martine DENIEUL

Excusés : Mme Patricia FREOUR, M. Philippe CADOREL, Mme Isabelle BOUCHET, Mme Isabelle ROUE, M. Julien KOZAL, Mme Maryline LEMESLE

Pouvoir : Mme Patricia FREOUR a donné pouvoir à M. Alain RABU

Mme Isabelle BOUCHET a donné pouvoir à Mme Karine CAVE-LEROUX Mme Martine DENIEUL

M. Philippe CADOREL a donné pouvoir à M. Gérald LEFEUVRE

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 5 MAI 2025

Monsieur le Maire appelle les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur le compte rendu de la séance du 5 mai 2025.

2025-26 – ACQUISITION MATERIEL DE BOULANGERIE – CREDIT-BAIL

Exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants,

Vu la volonté de la commune de soutenir le commerce de proximité, élément essentiel à la vitalité et à l'attractivité du territoire,

Vu la nécessité de maintenir une activité de boulangerie sur le territoire communal, dans l'intérêt général de la population,

Vu les trois devis reçus pour l'acquisition de matériel de boulangerie,

- Devis de l'entreprise BOURMAUD d'un montant de 104 268.00 €
- Devis de l'entreprise APPLIC FROID d'un montant de 102 639.67 €
- Devis de l'entreprise PRAUD d'un montant de 122 705 €

Vu l'offre la plus avantageuse, tant en termes de coût que de qualité du matériel,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'acquérir un matériel spécifique (Four à soles, chambres de fermentation, chambre froide, linéaire de vente)

Considérant que ce matériel sera mis à disposition d'un artisan boulanger dans le cadre d'un contrat de crédit-bail,

Considérant que l'acte de crédit-bail sera établi par l'**office notarial Saphir de Châteaubriant**,

Décision

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide :

Article 1 : D'approuver l'acquisition de matériel de boulangerie dans le cadre du soutien au commerce de proximité et de l'intérêt général.

Article 2 : De retenir le devis de l'entreprise BOURMAUD, pour un montant de 104 268.00 € HT, étant le plus avantageux des trois propositions reçues.

Article 3 : De mettre ce matériel à disposition du boulanger, M. Olivier MANIER qui s'installera au bâtiment situé 32 rue de la Mairie, via un contrat de **crédit-bail**,

Article 4 : Désigne l'office notarial Saphir de **Châteaubriant**, pour la rédaction de l'acte du crédit-bail, les modalités précises seront définies dans le cadre de son intervention (durée, coût, conditions, ...).

Article 5 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Article 6 : Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice concerné.

Vote à main levée 16 Voix pour 0 Voix contre 0 Abstention

2025-27 – ACQUISITION TERRAIN PROJET EXTENSION MAISON MEDICALE

Exposé

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet d'extension de la maison médicale de la commune,

Considérant la proposition de vente d'un terrain émanant de l'établissement « Les Fontanelles », située à Saint Vincent des Landes,

Considérant que ce terrain cadastré C1308, d'une surface d'environ 500m², jouxte la maison médicale actuelle et constitue un emplacement stratégique pour le développement de l'équipement de santé,

Considérant l'intérêt général de cette acquisition pour améliorer l'offre de soins et renforcer l'attractivité de la commune,

Décision

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'offre de vente du terrain proposé par la maison de retraite « Les Fontanelles » située à Saint Vincent des Landes, au prix de **40 €** le m²,
- **DIT** que la surface sera définie lors du bornage définitif,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette acquisition, y compris l'acte authentique de vente chez le notaire,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2025.

Vote à main levée 16 Voix pour 0 Voix contre 0 Abstention

2025-28 – ACQUISITION D'UN LAMIER

Exposé

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la nécessité du changement du lamier des services technique,
Vu les offres des entreprises Norémat et BPM AGRI

LAMIER ELISS

	Offre HT
BPM Agri	14 361 €
NOREMAT	14 561 €

LAMIER LINEO

	Offre HT
BPM AGRI	13 538 €
NOREMAT	13 760 €

Monsieur le Maire, propose de retenir l'offre de la société BPM AGRI pour un Lamier Eliss d'un montant de 14 361 €. HT

Décision

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'offre de la société BPM AGRI pour un montant de 14 361 € HT

Vote à main levée 16 Voix pour 0 Voix contre 0 Abstention

DCM 2025-29 : REGLEMENT INTERIEUR CANTINE

Exposé

Vu la délibération 2024-50 du 10 juin 2024 approuvant le règlement intérieur du restaurant scolaire,

Il est proposé d'apporter une modification à l'article 7 et d'ajouter « le respect entre enfant ».

Et d'ajouter dans le préambule « Les élèves doivent se présenter à la cantine avec une tenue correcte et adaptée au cadre scolaire et au moment du repas »

Décision

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** la modification du règlement intérieur annexé à la présente délibération, relatif au service de restauration scolaire assuré pour les Ecoles Vincentaises.
- **ACCEPTE** que ce règlement s'applique à compter du 1^{er} septembre 2025 aussi longtemps qu'un nouveau règlement, ayant le même objet et nécessitant des modifications et actualisation, ne lui auront pas été proposés pour validation.

Vote à main levée 15 Voix pour 0 Voix contre 1 Abstention

DCM 2025-30 : PARTICIPATION PROJET 44 000 ARBRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL

Exposé

Vu la délibération 2024-070 de la communauté de communes de chateaubriant-Derval fixant une aide financière aux communes pour la plantation d'arbres d'un montant de 1 € par habitant.

Vu le montant des dépenses concernant la plantation d'arbres, de l'année 2024,

Vu le de convention de versement de l'aide de la communauté de commune,

Il est proposé au conseil municipal de demander une participation de 1 527 €, selon la population municipale en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Décision

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** la convention et les modalités d'attribution.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

Vote à main levée 16 Voix pour 0 Voix contre 0 Abstention

DCM 2025-31 : TIRAGE AUX SORTS DES JURÉS D'ASSISES 2026

Exposé

En application de la loi N°78.788 du 28 juillet 1978 modifiée, de la circulaire N°79.94 de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 19 février 1979, du Code de Procédure Pénale ainsi que de l'arrêté Préfectoral du 30 avril 2021, il convient d'établir la liste des jurys d'assises.

Les communes de plus de 1 300 habitants sont appelées à tirer au sort à partir de la liste électorale, un nombre de noms triple de celui fixé par cet arrêté. Le nombre de jurés pour la commune de SAINT-VINCENT-DES-LANDES est fixé à 1 donc 3 noms devront être tirés au sort.

Il est proposé à l'Assemblée de procéder à partir de la liste électorale au tirage au sort des jurés pour la constitution de la liste susvisée.

Décision

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **PROCEDE**, à partir de la liste électorale, au tirage au sort des jurés pour la constitution de la liste susvisée.
Sont tirés au sort :

- DAVID (FAUCHEUX) Béatrice née le 06/02/1970 à Nozay
- FAUCHEUX Lucas né le 11/12/2002 à Châteaubriant
- CRUAUD (PICHARD) Stéphanie née le 13/09/1973 à Châteaubriant

Les personnes ci-dessus sont susceptibles de siéger en qualité de jurés aux Assises de 2026

2025-32 – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Exposé

Le rapport annuel de l'année 2024, établi par la SAUR, délégataire du service d'assainissement collectif ainsi que le rapport annuel 2024 réalisé par le service administratif de la commune, doivent être présentés en Conseil Municipal.

Décision

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de la présentation des rapports sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement Collectif de la commune de Saint Vincent des Landes.

Questions et informations diverses

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.*

Registre des délibérations du conseil municipal du Lundi 2 juin 2025.

2025-26	Acquisition matériel boulangerie - crédit-bail	02/06/2025
2025-27	Acquisition terrain projet extension maison médicale	02/06/2025
2025-28	Acquisition d'un lamier	02/06/2025
2025-29	Règlement Intérieur Cantine 2025-2026	02/06/2025
2025-30	Participation 44 000 Arbres	02/06/2025
2025-31	Tirages aux sorts des jurés d'assises 2026	02/06/2025
2025-32	Rapport qualité Assainissement 2024	02/06/2025

¹ M. Alain RABU	² Mme Patricia FREOUR (Absente excusée)	³ M. Anthony DEVALET	⁴ Mme Marie-Anne LAILLET	⁵ M. Stéphane ARAGON
⁶ Mme Ginette RAYNARD	⁷ M. Philippe CADOREL (Absent excusé)	⁸ Mme Martine DENIEUL	⁹ M. Bertrand RIOCHET	¹⁰ Mme Isabelle BOUCHET (Absente excusée)
¹¹ Mme Karine CAVE- LEROUX	¹² M. Denis MAUSSION	¹³ M. Gérald LEFEUVRE	¹⁴ Mme Isabelle ROUE (Absente excusée)	¹⁵ M. Anthony SIEBENHUNER
¹⁶ M. Julien KOZAL (Absent excusé)	¹⁷ Mme Prisca CHARPANTIER	¹⁸ M. David DENIEUL	¹⁹ Mme Maryline LEMESLE (Absente excusée)	